



Actualités statistiques

Chômage à fin octobre 2007 : quelques clignotants

Fin octobre 2007, la Mayenne compte 12 488 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (toutes catégories confondues). Leur nombre a augmenté de 221 sur un mois et diminué de 1 089 sur un an.

Pour la seule catégorie 1 ⁽¹⁾, sur laquelle portent habituellement les observations et l'analyse, la Mayenne

ne compte 30 demandeurs d'emploi en moins sur un mois (- 0,52 %), et 739 en moins sur un an (- 11,4 %). La diminution du chômage sur un an concerne plus les hommes (- 13,1 %) que les femmes (- 9,8 %). Par ailleurs, le nombre de chômeurs de longue durée a fortement baissé (- 553 sur un an).

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) – Données observées – cat. 1 à 8 – Mayenne

	Octobre 2006	Septembre 2007	Octobre 2007	Variation annuelle	
				absolue	relative
DEFM cat. 1	6 473	5 764	5 734	- 739	- 11,4 %
Hommes	3 103	2 704	2 695	- 408	- 13,1 %
Femmes	3 370	3 060	3 039	- 331	- 9,8 %
< 25 ans	1 627	1 448	1 433	- 194	- 11,9 %
25 à 49 ans	4 041	3 611	3 610	- 431	- 10,7 %
50 ans ou plus	805	705	691	- 114	- 14,2 %
CLD ⁽²⁾	1 489	991	936	- 553	- 37,1 %
DEFM 2 et 3 ⁽³⁾	2 749	2 290	2 200	- 549	- 20,0 %
DEFM 4 ⁽⁴⁾	1085	880	1115	30	2,8 %
DEFM 5 ⁽⁵⁾	767	1009	1029	262	34,2 %
DEFM 6, 7 et 8 ⁽⁶⁾	2 503	2 324	2 410	- 93	- 3,7 %
Total DEFM 1 à 8	13 577	12 267	12 488	- 1 089	- 8,0 %

⁽¹⁾ – Demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein.

⁽²⁾ – Chômeurs de longue durée (plus d'un an).

⁽³⁾ – Demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps partiel (cat. 2), à durée déterminée, temporaire ou saisonnier (cat. 3).

⁽⁴⁾ – Personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, non tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi (cat. 4).

⁽⁵⁾ – Personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi (cat. 5).

⁽⁶⁾ – Demandeurs d'emploi non disponibles (ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois), à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée et à temps plein (cat. 6), à temps partiel (cat. 7), à durée déterminée, temporaire ou saisonnier (cat. 8).

Dans les autres catégories, on remarquera plus particulièrement la progression dans la catégorie 5 qui regroupe les personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi (+ 34,2 % sur un an). Cette catégorie comprend notamment les salariés en contrat aidé et les temps partiels subis.

L'approche du chômage en données corrigées des variations saisonnières (CVS) est moins favorable pour ce qui concerne la Mayenne.

Ces données CVS de la demande d'emploi de catégorie 1 traduisent une baisse, en octobre, de 2 % dans les Pays de la Loire et de 1,2 % au niveau national.

Dans la région, cette diminution du chômage se manifeste en Loire-Atlantique, Sarthe et Maine-et-

Loire. A contrario, le chômage augmente de 0,1 % en Vendée et de 2,5 % en Mayenne. Le taux de chômage, au demeurant, reste très faible (4,9 % en juin 2007).

A noter que l'ANPE a enregistré 859 offres d'emploi, dans le département, en octobre, ce qui marque une légère diminution par rapport à l'année précédente (- 0,9 %). Dans le même temps, les offres d'emploi ont augmenté de 22,3 % dans les Pays de la Loire et de 15,3 % en France.

Source : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle des Pays de la Loire (DRTEFP), *Marché du travail et politiques de l'emploi*, bulletin n° 10/2007 d'octobre 2007 et bulletins antérieurs.

Municipales

D'abord le programme ou les propositions

Le quotidien *Libération* du 14 janvier 2008 rend publics les résultats d'un sondage LH2 réalisé les 11 et 12 janvier, par téléphone, auprès de 1 002 personnes.

Selon ce sondage, c'est d'abord le programme ou les propositions des candidats qui compteront le plus dans le vote aux élections municipales (49 %). Arrivent ensuite le bilan du maire sortant (26 %) et la personnalité des candidats (14 %), devant, par

conséquent, l'appartenance politique des candidats (9 %).

Même à gauche, constate *Libération*, les électeurs se prononceront en fonction des propositions mises sur la table (58 %), plutôt qu'en raison de l'appartenance politique des candidats (11 %).

A noter, par ailleurs, que 63 % des électeurs voteront pour la même tendance politique qu'à la présidentielle (21 % ne se prononcent pas).

En bref...

- Le 22 janvier, un débat sur les perspectives de création d'un véritable statut de l' élu local est inscrit à l'ordre du jour réservé du Sénat, à la demande de Jean Puech, président de l'Observatoire de la décentralisation du Sénat. A suivre...
- Jean-Luc Warsmann, député des Ardennes (UMP), a déposé une proposition de loi facilitant l'égal accès des femmes et des hommes au mandat de conseiller général. Il a constaté une « anomalie » juridique : « une élection partielle doit avoir lieu lorsque le détenteur d'un mandat local qui est élu conseiller général est déjà député ou sénateur, privant ainsi d'effet l'institution d'un " ticket paritaire " ». Pour régler ce problème, il s'agit de modifier une référence dans un article du code électoral.

La pensée hebdomadaire

« Depuis 1970, les espèces marines ont été surexploitées par la pêche industrielle, et les stocks se sont effondrés dans un ordre rigoureux, des plus gros aux plus petits : nos parents mangeaient de la baleine, nous mangeons des crevettes ».

Ivar Ekeland, « Médusés... par Arrhenius », *Pour la science* de janvier 2008 (page 8).